



AVIS ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes et organismes intéressés par le schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de la MRC du Rocher-Percé

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

- 1° Lors de la séance ordinaire tenue à Chandler, le 12 décembre 2018, le conseil de la MRC a adopté le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de la MRC du Rocher-Percé.
- 2° Une assemblée publique de consultation aura lieu le **mardi 29 janvier 2019, à 16h00, au siège social de la MRC du Rocher-Percé**, situé au 129, boulevard René-Lévesque Ouest, à Chandler. L'objet de cette assemblée publique de consultation consiste à présenter le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé et de consulter la population en regard de ce projet et du plan de mise en œuvre.
- 3° Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance de ce projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé figurant sur le site internet de la MRC à l'adresse suivante : www.mrcrocherperce.qc.ca ou en vous présentant au bureau de la MRC du Rocher-Percé, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Chandler, ce 10^e jour du mois de janvier de l'an 2019 (10-01-2019)

A handwritten signature in cursive script, reading 'Mario Grenier', is positioned above the printed name.

Mario Grenier
Directeur général et secrétaire-trésorier